Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID: 064-200067262-20220630-220630_04_TOU-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 24 juin 2022, Secrétaire de séance : Jean SARASOLA

Etaient présents 44 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint

Présents:

Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Philippe VIGNEAU, Ophélie ESCOT, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants :

Anne-Marie BARRÈRE suppléante de André BERNOS, Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE, Patrick RACHOU suppléant de Patrick DRILHOLE

Pouvoirs:

Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean SARASOLA, Jean-Jacques BORDENAVE à Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne TOUVARD à Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Suzanne SAGE à Maryse ARTIGAU, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Jean CONTOU CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUÉ, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Patrick MAILLET à Flora LAPERNE, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT,

Absents:

Dany BARRAUD, David MIRANDE, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Alexandre LEHMANN, Jean-Michel IDOIPE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Jean-Maurice CABANNES, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 220630-04-TOU-

AMÉNAGEMENT DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE BEDOUS : PLAN DE FINANCEMENT

Envoyé en préfecture le 11/07/2022 Reçu en préfecture le 11/07/2022

.

ID: 064-200067262-20220630-220630_04_TOU-DE

Mme ALTHAPÉ rappelle que par délibération en date du 31 mars 2022, une convention de transfert de maitrise d'ouvrage avec la commune de Bedous autorise la Communauté de Communes du Haut-Béarn à procéder aux travaux d'aménagement intérieur du Bureau d'Information Touristique de Bedous.

Le coût du projet est estimé à 87 112.41 € HT.

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'appel à projet « Nouvelle Organisation Touristique des Territoires », au titre de l'axe « optimiser les fonctionnements des Offices de Tourisme ».

Afin de permettre l'instruction de ce dossier, il est nécessaire de présenter au Conseil régional un plan de financement prévisionnel en adéquation avec les dépenses retenues.

DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT €		Montant HT €	%
Mission de maitrise d'œuvre	9 603.13 €	Conseil régional		
Travaux d'agencement	51 140.91 €	Nouvelle Aquitaine	26 133.72 €	30.00
Signalétique	1 450.00 €			
Travaux de peinture	4 100.00 €			
Enseigne	4 400.00 €			
Revêtement de sol	3 400.00 €			
Matériels informatiques	8 493.24 €	Autofinancement	60 978.69 €	70.00
Réseaux informatiques	3 127.13 €			
Compteur de visiteurs	1 398.00 €			
TOTAL	87 112.41 €		87 112.41 €	100.00

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 57 voix pour et 1 abstention (Mme HIRSCHINGER)

- VALIDE ce plan de financement prévisionnel,
- **AUTORISE** le Président à solliciter le Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine pour une subvention dans le cadre de l'appel à projet « Nouvelle Organisation Touristique des Territoires », au titre de l'axe « optimiser les fonctionnements des Offices de Tourisme »,
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2022 Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY